



AMBASSADE DE SUISSE  
EN BELGIQUE

BRUXELLES 4, le 3 novembre 1967.

16, Rue Guimard

Réf.: ZU/co

Rapport Politique No 7.

C o n f i d e n t i e l .

cn						a/a
Datum						pe
Visa						
EPD		28. NOV. 1967				
Ref. p. A. 21.31.		Brüssel				

Monsieur le Conseiller Fédéral W. S p ü h l e r,  
Chef du Département Politique,  
B e r n e .

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Au cours de la première audience qu'il m'a accordée, le Ministre des Affaires étrangères Harmel m'a dit notamment ce qui suit :

Il est vraisemblable que le Royaume-Uni entrera malgré tout dans le marché commun à condition qu'on y mette le temps et qu'on évite de commettre des erreurs. A cet effet une entente préalable entre les six est indispensable. Le général de Gaulle sera-t-il amené à composition ou tiendra-t-il la dragée haute aux Britanniques jusqu'à sa propre disparition de la scène? M. Harmel incline pour la première hypothèse. Il ne croit pas que la pression du monde extérieur et les conditions même de la France permettent une obstruction indéfiniment prolongée à partir du moment où une solution raisonnable semblerait praticable aux autres intéressés. Mais il faut bien reconnaître que pour le moment les indices d'un changement d'attitude du gouvernement français sont indiscernables pour ne pas dire inexistantes. Ce sera long, d'autant plus que les difficultés pratiques sont très réelles.

Présentement, les Anglais n'utilisent pas les

./...



moyens les plus aptes à arriver à un résultat quelles que soient les raisons de leur hâte, ils sont trop pressants. Leur optimisme de commande ne correspond pas aux difficultés réelles que soulève un élargissement de la communauté. Lord Chalfont, notamment, témoigne d'une fébrilité et d'une insistance qui peut aller à fins contraires. Lors, par exemple, du discours qu'il a prononcé le 27 octobre à Bruxelles au dîner du vingtième anniversaire de la Ligue européenne de coopération économique (auquel j'assistais) son long plaidoyer n'a pas été très opportun. Il est vrai que ce soir-là il avait des soucis puisque c'était le lendemain de son incartade de Lausanne et la veille des comptes qu'il allait rendre à M. Wilson.

Au sujet de la Suisse et l'intégration, je rappelle notre manière de voir au Ministre Harmel qui trouve que nous observons dans cette affaire l'attitude la mieux indiquée. Bien que les Belges soient par expérience fort sceptiques sur la valeur intrinsèque de la neutralité en temps de guerre, M. Harmel reconnaît que les circonstances nous aient induits avec succès à nous y attacher fermement. Les difficultés qui résultent pour nous de cet attachement en ce qui concerne notre participation éventuelle à l'élargissement communautaire méritent la plus grande attention. En cette matière si importante et délicate, il convient de savoir clairement ce qu'on veut et ce qu'on peut faire. Allusion est faite à ce propos à la boutade lancée par Jean Rey au sujet de la Suède dans le discours qu'il prononça au dîner ci-dessus mentionné: "Quant à la Suède on ne voit pas bien ce qu'elle envisage et elle non plus d'ailleurs!".

Dans l'ensemble M. Harmel s'est montré très sympathique à notre pays et a relevé tous les éléments qui

- 3 -

le rapprochent de la Belgique malgré les profondes différences de caractère historique et géographique qui l'en distinguent.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

